

DELEGATION DU CANADA AUPRES DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES
(DIX-HUITIEME SESSION)

Publier au moment du discours

Vérifier texte du discours prononcé

Communiqué n° 13A
23 octobre 1963
Bureau de presse
750, Troisième Avenue
New York, E.-U.
Yukon 6-5740

EXPOSE DE
M^{me} MARGARET KONANTZ, député
DEVANT LA TROISIEME COMMISSION sur le point n° 12
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
CHAPITRES 9, 10 ET 13 (SECTION 7)

Monsieur le Président,

Le rapport du Conseil économique et social est d'une grande importance. Les hommes et les femmes du monde entier qui comptent sur les réalisations sociales, culturelles et humanitaires des Nations Unies font plus que s'intéresser à nos décisions. Ils vivent dans l'espoir. Plusieurs sections de ce rapport seront examinées ultérieurement par notre Commission. C'est pourquoi la Délégation canadienne aimerait concentrer son attention sur le travail général des Nations Unies dans le domaine social et sur les sphères d'action qui intéressent particulièrement notre pays.

Je veux d'abord dire quelques mots du Rapport de 1963 sur la situation sociale dans le monde. C'est un excellent relevé des conditions sociales et un excellent exposé de la ligne de conduite à suivre pour améliorer ces conditions dans les différentes parties du monde.

La Délégation de mon pays est en faveur du thème qu'a proposé le Secrétaire général pour le prochain rapport sur la situation sociale dans le monde, soit "Motivation et développement". Nous souhaitons que ce rapport mette en lumière les facteurs qui poussent les membres des collectivités à travailler ensemble à l'avancement social.

Au nom du Canada je tiens à réitérer l'expression de notre gratitude au Gouvernement néerlandais pour avoir contribué un million de dollars à l'établissement à Genève de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. Nous estimons que le concours de cet Institut sera très précieux pour la solution d'une foule de difficultés qui ont fait obstacle